

Henri Rogé

Enseignant d'EPS au collège de Bourg-Achard de 1987 à 2018

Contribution à l'enquête publique sur le futur lycée du Roumois (CLIINN)

J'ai enseigné l'EPS de 1987 à 2018. Je tiens à x faire les remarques suivantes concernant le projet du lycée du Roumois.

Ce projet a été l'objet de demandes répétées par les parents, les enseignants, les membres de la communauté éducative depuis des dizaines d'années : celles-ci étaient motivées d'abord par le fait que nos anciens élèves de Bourg-Achard, devenus lycéens, devaient faire jusqu'à 2 heures de trajet par jour pour se rendre aux lycées Prévert et Risle-Seine de Pont-Audemer. La situation était la même pour les élèves des collèges de Bourgtheroulde et Routot.

La demande de lycée formulée par l'ensemble de la communauté éducative a toujours visé à permettre à tous les élèves de nos trois collèges d'accéder à ce lycée du Roumois. Or, que constate-t-on ? Que le statut du futur lycée ne permettrait d'accueillir que 330 élèves sur 1000 venant du Roumois. Cela ne correspond en rien à l'attente des parents, des enseignants, de la communauté éducative : il est impératif que le changement de statut du futur lycée (EPLEI) soit effectué pour permettre à tous les lycéens du Roumois d'accéder à un lycée général doté de sections internationales sous forme d'établissement public local d'enseignement.

En tant qu'enseignant d'EPS, la question des installations sportives est essentielle. Là encore, depuis plusieurs dizaines d'années, nous sommes intervenus pour que les élèves de Bourg-Achard aient des conditions de pratique de l'EPS satisfaisantes permettant l'optimisation des apprentissages. Des réponses positives ont été obtenues notamment avec la construction du gymnase qui jouxte le nouveau collège S. Veil.

Par contre, nous avons déploré qu'aucune installation intramuros n'ait été envisagée lors de la construction de ce nouveau collège malgré les interventions répétées de la communauté éducative auprès du département de l'Eure.

De même, nous déplorons, là encore malgré nos demandes répétées, que la CCRS n'ait pas décidé la rénovation du gymnase Cambolive de l'ancien collège de la Varende.

Lors du transfert de collège, il est à noter également la suppression du terrain de foot qui jouxtait l'ancien collège diminuant d'autant les possibilités de sports collectifs et d'activités athlétiques.

La demande de construction d'une piscine inter cantonale exprimée dès les années 1990 n'a jamais reçu la moindre réponse positive : les élèves de Bourg-Achard et de Bourgtheroulde se rendent à Grand Couronne, ceux de Routot à Pont-Audemer !

L'Est du département est en pleine explosion démographique : les collèges de Bourgtheroulde et de Bourg Achard ont plus de 700 élèves, celui de Routot, plus de 300. Les effectifs des écoles de Bourg-Achard sont elles aussi en pleine augmentation.

Les installations sportives de Bourg-Achard sont actuellement saturées. Il est dit dans le document, comme l'avait déjà annoncé le Président Morin en avril 2018, que le lycée fonctionnerait avec les installations sportives existantes. Avec 1000 lycéens en plus, comme l'indique le guide des installations sportives du Ministère de l'Education Nationale, il manquerait à minima sur Bourg-Achard, un gymnase supplémentaire avec salle annexe comme celui à côté du collège S. Veil, une piscine, un complexe athlétique réel avec piste, sautoirs, aires de lancers. Il faudrait aussi rénover sérieusement le gymnase Cambolive de l'ancien collège.

Il est indispensable de repenser sérieusement et complètement la question des installations sportives sur le projet de futur lycée du Roumois en suivant les recommandations du guide des installations sportives du Ministère de l'Education Nationale.

Henri Rogé